

NOS FORMATIONS E-LEARNING SUR WWW.ILEARN.LU

AML MODULE DE BASE POUR PSF DE SUPPORT

En collaboration avec Pro Learning SA Luxembourg

DURÉE 3H00



PUBLIC

| Employé ou dirigeant d'un PSF de support n'ayant pas de fonction particulière dans le domaine de l'AML.

OBJECTIFS

| Répondre aux obligations légales de formation continue art. 4(2) de la loi modifiée du 12/11/2004.
Comprendre et appliquer les obligations professionnelles.
Connaître les nouveautés apportées par les lois, règlements et circulaires.
Être attentif aux risques d'utilisation d'un PSF de support à des fins de blanchiment et de financement du terrorisme.
Mesurer vos acquis.

PÉDAGOGIE

| Nos cours entièrement interactifs reposent sur l'approche pédagogique de la formation traditionnelle. Vous suivrez les 4 étapes essentielles d'une formation en présentiel : conceptualiser, montrer, faire exécuter puis évaluer.

LANGUES



AML MODULE DE BASE POUR PSF DE SUPPORT

Introduction

Règles générales de fonctionnement
Présentation des objectifs et du cours

Chapitre 1 - Éléments de terminologie

Définitions

Le financement du terrorisme | Origines des fonds
Les autres dénominations légales
Les PPE

Les acteurs

1 | Les complices ou co-auteurs | Notion d'association ou d'entente
Le GAFI et ses missions
Professions ciblées | Autorités de contrôle et organismes
d'autorégulation

Les techniques

Les fonctions de blanchiment : injection, empilage et intégration
Quiz d'entraînement

Chapitre 2 - La législation en vigueur

Législation et cadre réglementaire : La législation actuelle
2 | La notion de risque
Les infractions primaires
Quiz d'entraînement

Chapitre 3 - Les obligations professionnelles

Obligations de vigilance à l'égard de la clientèle

Les dispositions de la loi et le champ d'application
Identification des personnes

Identifier le client | Notions de mandataire, bénéficiaire effectif
La vérification des listes

Obligations de vigilance constante
La conservation des documents

3 | Obligations de vigilance simplifiées et renforcées
Quiz d'entraînement
Obligations d'organisation interne adéquate

Les procédures imposées
Les obligations des responsables
Quiz d'entraînement

Obligations de coopération avec les autorités

Les autorités compétentes
Les manières de coopérer | Les étapes de la déclaration
Quiz d'entraînement

Chapitre 4 - Surveillance et sanctions

Obligations des autorités et organismes d'autorégulation
4 | Pouvoirs des entités de surveillance
Sanctions en cas de manquement aux obligations
Quiz d'entraînement

Testing final

5 | Évaluation des connaissances acquises | 20 questions
Certificat délivré en cas de réussite



Toutes nos formations
sont compatibles HTML5
et s'exécutent sur PC
et Tablettes

Navigateurs : Chrome |
Firefox | Edge



Contact : reval@reval.lu
Tél. : (352) 53 20 72 -1

REVAL Consulting SA
132 route de Kayl
L-3514 DUDELANGE

